

A propos de Compétitivité...

Malgré plusieurs décennies de difficultés économiques et sociales, la compétitivité n'a jamais réussi à s'imposer comme un sujet essentiel dans le débat public. Des approches simplistes -voire caricaturales- de la compétitivité se sont développées : pour les uns, le coût du travail est la cause unique de tous nos maux ; pour les autres, ce sont les actionnaires et leur vision à court terme. **Résultat : des polémiques stériles qui empêchent de faire avancer la réflexion et l'action économiques.**

C'est pourquoi les partenaires sociaux, représentants des salariés et des chefs d'entreprise qui, tous les jours, font l'économie, ont lancé début 2010 une initiative inédite : établir un diagnostic commun sur la compétitivité. Le fruit de ce travail est publié aujourd'hui sous forme d'une note d'analyse synthétique intitulé " Approche de la compétitivité française ".

Que disons-nous sur la compétitivité de notre économie ?

D'abord qu'il faut bien poser son champ, sa définition, ses objectifs.

La compétitivité n'est pas une fin en soi, mais une condition de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Accroître la compétitivité et l'attractivité du territoire, c'est créer davantage de richesses, améliorer les conditions de travail des salariés, faire progresser le niveau et la qualité de vie des Français. En outre, la compétitivité doit viser un modèle de croissance équilibré reposant sur les trois piliers économique, social, et environnemental du développement durable.

Mais la compétitivité doit aussi être pensée globalement. Dans un marché unique européen et une économie globalisée, le champ de la compétition s'élargit aux territoires, aux législations et aux réglementations, aux systèmes de recherche, d'éducation et de formation. La compétitivité des entreprises est donc indissociable de leur environnement, de leur " écosystème ".

Pour que nos performances économiques progressent, il faut donc améliorer à la fois ce que les économistes appellent la compétitivité coût (coût des matières premières et de l'énergie, travail...) et la compétitivité hors coût : qualité de nos produits et services, formation, organisation du travail et management, recherche et innovation, environnement fiscal et social, tissu productif...

Plutôt que de céder au déclinisme ambiant, nous avons choisi d'identifier quelques priorités sur lesquelles construire un projet collectif de croissance et de progrès dans les années à venir : innover ; valoriser l'humain ; jouer pleinement la carte de l'Europe ; dynamiser le tissu entrepreneurial en France ; retrouver des marges de manœuvre financières pour les entreprises autant que pour les finances publiques. Autrement dit, valoriser et renforcer nos atouts.

La richesse humaine

La France dispose d'un double avantage : d'une part la **qualité de son capital humain, les talents, les compétences et la productivité de ses salariés, d'autre part un dynamisme démographique unique en Europe, facteur d'adaptation, de créativité et de mobilité.** Toutefois, pour que ces atouts ne soient pas neutralisés par un taux d'emploi beaucoup plus faible qu'ailleurs, notamment aux deux extrémités de la vie active, deux changements s'imposent : une meilleure adéquation des formations aux besoins d'une économie en mutation permanente; une réelle évolution des modes de recrutement des entreprises et des politiques plus affirmées de gestion de carrières.

L'innovation

Depuis 30 ans, **l'innovation est devenue une priorité**. L'effort doit être maintenu pour tirer tout le parti des nouveaux dispositifs mis en place, comme le crédit d'impôt recherche et les pôles de compétitivité, mais aussi pour assurer une diffusion plus rapide et plus efficace des innovations sur les marchés. Toutefois, la seule innovation technique ne suffit plus. Il est nécessaire qu'elle repose sur une solide approche marketing et sur une capacité à mettre l'innovation rapidement sur le marché. Il en va du développement en France d'une offre capable de s'imposer sur les nouveaux marchés porteurs, notamment à l'international.

Mais l'exigence d'innovation est aujourd'hui bien plus large : elle concerne l'ensemble des organisations, publiques ou privées. Elle implique notamment de renouveler les formes actuelles de fonctionnement et de management : **motivation, rémunérations, gestion des carrières, association des salariés aux performances de l'entreprise**. On le voit, le " savoir-innover " doit devenir l'affaire de tous : entreprises, Etat, universités, collectivités locales, services publics, système éducatif, sphère financière...

Le dynamisme entrepreneurial

La France fait désormais preuve d'un grand dynamisme entrepreneurial, comme en atteste le nombre de créations d'entreprise. Mais les PME françaises continuent à avoir du mal à grandir. C'est pourquoi elles ont besoin de moyens pour investir davantage et accroître leurs dépenses de recherche, qui reposent très massivement sur leurs financements propres, et d'abord sur leurs marges. Or, les super profits de quelques entreprises du CAC 40 masquent la réalité : les capacités financières des petites et moyennes entreprises qui maillent le territoire demeurent insuffisantes.

Un tissu d'entreprises performant suppose en outre le renforcement des logiques de coopération et de mutualisation, notamment au sein des filières. Il passe aussi par une amélioration des relations interentreprises (entre donneurs d'ordre et sous-traitants, producteurs et distributeurs, entreprises et banques...).

La France dispose donc de nombreux atouts, mais ils doivent être renforcés pour lui permettre de se positionner sur les marchés du futur. Une stratégie économique européenne et nationale est plus que jamais nécessaire. En Europe, elle passe par une meilleure coordination des politiques industrielles, fiscales et sociales. Le soutien à la compétitivité repose par ailleurs sur une action européenne globale en faveur des secteurs innovants et exportateurs qui génèrent activités et emplois.

En France, cette stratégie doit permettre de consacrer davantage de ressources au développement du système productif, et de retrouver des capacités de financement des dépenses d'avenir (éducation, formation, recherche, infrastructures) tout en préservant durablement l'équilibre des comptes publics.

C'est dans cette perspective que se pose la question de la structure des prélèvements obligatoires, qui pèsent en France plus qu'ailleurs sur les facteurs de production, et en particulier sur le travail. Un des enjeux est de penser une fiscalité de croissance, qui favorise notamment le développement d'activités sur le territoire. Un vrai débat sur les modes de financement de la protection sociale est également à engager. Une réflexion approfondie et globale sur une nouvelle répartition entre ce qui doit être payé par la solidarité nationale (l'impôt) et ce qui doit être pris en charge par la solidarité professionnelle (les cotisations sociales), constituerait sans doute une méthode à explorer.

Parce qu'elle est l'un des fondements de la prospérité, **la compétitivité est l'affaire de tous**. Ses enjeux devraient être discutés plus largement qu'aujourd'hui pour dépasser les clivages idéologiques et trouver un consensus sur lequel bâtir une politique économique de long terme. **En tout état de cause, la mise en œuvre des priorités que nous avons identifiées suppose que les partenaires sociaux jouent pleinement leur rôle de régulation sociale autonome et que leur responsabilité contractuelle soit respectée par les pouvoirs publics dans le domaine économique comme dans le domaine social.**

*Les signataires de ce texte issu d'une réflexion qui s'est accentuée avec la récente crise économique, sont la CFDT, La CFE-CGC, la CFTC, le Medef, la CGPME et l'UPA. **C'est un compromis qui résulte d'un long travail commun. Ce texte a été présenté par les administrateurs CFDT au Conseil d'Administration de Giat SA du 23 juin dernier. Ils ont demandé au PDG que les principes ainsi posés fassent l'objet de toute l'attention de chacun des membres du Conseil.** A l'heure où l'entreprise recherche le meilleur positionnement sur les marchés exports, à l'heure également où la réflexion est menée en interne de l'entreprise avec Grand Large, **il nous a paru nécessaire de préciser que la compétitivité doit être abordée sous les angles coût, mais aussi hors coût, c'est-à-dire organisation du travail, mode de management, mode de reconnaissance et soutien au tissu productif territorial.***